

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 16 janvier 2020

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à19h55.

Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents:

M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance :

M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote :

Mandants: M. DONEY, Y. DELARUE, M. FELT, P. DUCHEZEAU

Mandataires: C. BARTHELET, J. KRIEGER, S. RUTKOWSKI, C. LIME

Délibération n°2020/005099

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat et Economie (Janvier 2020)

Garanties d'emprunts - Compétence Habitat et Economie (Janvier 2020)

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission: Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé:

Il est proposé d'apporter une garantie d'emprunt à cinq demandes nouvellement déposées en matière d'habitat et d'économie pour un montant de 2 379 970,50 €. Pour ces demandes, il est vérifié que les ratios prudentiels et le règlement d'attribution des garanties d'emprunt sont respectés.

Il est proposé ci-dessous une synthèse des demandes formulées et présentées en détail dans le point suivant (voir délibérations de garanties en annexe).

1. Opérations financées par les prêts à garantir (Habitat et Economie)

A/ En matière d'Habitat

Dossier 287

Demandeur: OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25

Contrat de prêt : n° 102309

Montant à garantir : 378 230,50 € (soit 50 % du prêt total de 756 461,00 €).

Affectation de l'emprunt : Construction de 6 logements situés 10A 10B 12A 12B 14A 14B rue Julien

Sorel à Besançon - Montarmots

Niveau de performance énergétique : THPE RT 2012 - 20 % (48 kWh/m2/an - HPE)

Dossier 288

<u>Demandeur</u>: OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25

Contrat de prêt : n° 102382

Montant à garantir : 56 500,00 € (soit 50 % du prêt total de 113 000,00 €).

Affectation de l'emprunt : Acquisition/Amélioration de 2 logements situés 6 place Mercier à Besançon

Niveau de performance énergétique : HPE Rénovation (125 kWh/m2/an)

Dossier 289

<u>Demandeur</u>: NEOLIA <u>Contrat de prêt</u>: n° 102482

Montant à garantir : 1 048 740,00 € (soit 50 % du prêt total de 2 097 480.00 €).

Affectation de l'emprunt : Acquisition en VEFA de 22 logements situés rues Jean de Bry et des

Justices à Besançon

Niveau de performance énergétique : RT 2012 - 10 % (54 kWh/m2/an - HPE)

B/ En matière d'Economie

Dossier 35

Demandeur: SPL TERRITOIRE 25

Montant à garantir : 787 500,00 € (soit 50 % du prêt total de 1 575 000,00 €).

Affectation de l'emprunt : Construction et exploitation d'un réseau de chaleur à Novillars - Opération

de concession de service public

Dossier 36

Demandeur: AKTYA L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DU GRAND BESANCON

Montant à garantir : 109 000,00 € (soit 50 % du prêt total de 218 000,00 €).

Affectation de l'emprunt : Acquisition de 174 m2 de locaux dans le bâtiment Le Signal aux Auxons

Il a été vérifié sur la base des documents figurant dans les dossiers de demandes que les différentes clauses respectent le règlement des garanties d'emprunt de Grand Besançon Métropole. Les ratios prudentiels sont rappelés dans le tableau joint ci-après.

Conformément à son règlement, Grand Besançon Métropole renoncera au bénéfice de discussion pour ces opérations.

La situation financière du demandeur a été mesurée par Grand Besançon Métropole. Elle a été appréciée à partir des informations financières disponibles (états financiers annuels du 31/12/2018).

II. Provision pour garantie d'emprunt

Conformément au règlement précité, au regard de la nature juridique des bénéficiaires et des opérations, les demandes de garanties d'emprunt ne feront pas l'objet d'une provision.

MM. G. BAULIEU, JL. FOUSSERET, M. LOYAT, JY. PRALON et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- fait application de l'article 40 du Règlement Intérieur de Grand Besançon Métropole afin de « procéder à un vote séparé sur une ou plusieurs propositions faisant l'objet d'une délibération du Bureau »

En matière d'Habitat :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs HABITAT 25 pour un montant de 434 730,50 € et NEOLIA pour un montant de 1 048 740,00 € soit un montant total de 1 483 470,50 €

En matière d'Economie

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'économie par SPL Territoire 25 pour un montant de 787 500,00 € et Aktya L'Immobilier d'Entreprises du Grand Besançon pour un montant de 109 000 € soit un montant total de 896 500,00 €
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 5

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU

1er Vice-Président